



## Quand le microcrédit crée de la pauvreté

Par [Fatima Zahra El Beghiti](#) et [Robin Delobel](#)

Thème: [Droits des femmes](#), [Économie](#)

Mondialisation.ca, 21 mai 2019

[CADTM](#) 20 mai 2019

*En avril 2016, lors de son Assemblée mondiale, le réseau CADTM change de nom et devient Comité pour l'abolition des dettes illégitimes, prenant ainsi en compte une nouvelle dimension du « système-dette » : comment la dette réduit en esclavage (non le mot n'est pas trop fort) des familles entières : paysans indiens poussés au suicide pour libérer leur famille, femmes victimes du microcrédit qui voient leur photo affichée lorsqu'elles ne remboursent pas dans les temps, étudiant•e•s endetté•e•s pour des décennies, familles expulsées de leur maison par les banques...*

Parmi ces dettes privées illégitimes le microcrédit [1] connaît un développement important, notamment grâce à la promotion des institutions financières internationales. En Asie du Sud Est, en Afrique de l'ouest et en Amérique latine des milliers de personnes sont réduites à la pauvreté à cause du microcrédit. Attac CADTM Maroc mène une campagne depuis plusieurs années pour dénoncer les institutions financières de micro-crédit et soutenir les victimes aux quatre coins du pays.

Robin Delobel, coordinateur de la revue *Les Autres Voix de la Planète* [2] interviewe Fatima Zahra El Belghiti d'Attac CADTM Maroc sur la campagne que cette organisation développe pour aider les femmes victimes d'une logique prédatrice.

Robin Delobel : Pourquoi avoir lancé une campagne contre le microcrédit ?

Fatima Zahra El Belghiti : Nous avons lancé depuis 2012 la campagne contre les abus des institutions du microcrédit. En fait nous avons suivi et accompagné les luttes de leurs victimes, surtout les femmes, qui ont éclaté au sud-est du Maroc, dans le contexte des révoltes populaires qui ont embrasé la région depuis 2011.

Cela nous a permis de comprendre et de montrer comment ces micro-crédits sont des instruments, non pas pour combattre la pauvreté, mais pour réaliser des profits sur le dos des pauvres par des taux d'intérêts élevés. Ils s'insèrent dans la logique des politiques libérales de la Banque mondiale en faveur de la finance internationale. Nous les considérons comme des dettes privées illégitimes et nous revendiquons leur annulation.

*Au Maroc les femmes recourent aux microcrédits, mais face à des taux d'intérêt abusifs, elles tombent rapidement dans l'incapacité de remboursement et sont harcelées par les institutions du microcrédit*

RD : En quoi le microcrédit touche-il plus les femmes

FZEB : Au Maroc les femmes représentent la moitié des « clients » des IMFs (Institution de

microfinance). En effet, elles sont les plus affectées par les mesures d'austérité et la privatisation des services publics depuis les années 80. Une grande majorité d'entre elles sont analphabètes, n'ont pas d'emploi et vivent dans la pauvreté alors qu'elles ont la responsabilité du foyer. Elles recourent aux microcrédits, mais face à des taux d'intérêt abusifs, elles tombent rapidement dans l'incapacité de remboursement. Elles sont alors harcelées par les institutions du microcrédit.

RD : Où en êtes-vous dans la mobilisation face aux instituts de microcrédit ?

FZEB : Les dettes privées illégitimes, dont le microcrédit, sont une composante de notre programme d'action. Les victimes nous contactent individuellement pour demander notre soutien. Nous essayons de porter conseil, mais en l'absence de leur organisation collective, on n'a pas les forces de résoudre au cas par cas un système d'arnaque qui concerne presque un million de victimes dans notre pays.

Source : [Pour écrire la liberté](#)

Notes :

[1] Le microcrédit consiste en l'attribution de prêts de faible montant à des entrepreneurs ou à des artisans qui ne peuvent pas accéder aux prêts bancaires classiques. Le microcrédit se développe surtout dans les pays du sud. Selon l'ONG *The Microcredit Summit Campaign*, le microcrédit représentait 11 milliards de dollars, et comptait 190 millions de clients fin 2009 parmi lesquels 140 millions de femmes (74%), ou encore 128 millions de clients les plus pauvres, parmi lesquels 105 millions de femmes les plus pauvres (82%).

[2] Le prochain envoi des *Autres Voix de la Planète* sera une brochure sur le microcrédit rédigé par ATTAC CADTM Maroc et le manifeste RecommonEurope. Pour vous abonner et les recevoir, [visiter cette page](#).

La source originale de cet article est [CADTM](#)

Copyright © [Fatima Zahra El Beghiti](#) et [Robin Delobel](#), [CADTM](#), 2019

---

Articles Par : [Fatima Zahra El Beghiti](#) et [Robin Delobel](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu

responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)